

- **Les inscriptions des athlètes** sont à effectuer sur le site du Comité Indre-et-Loire d'Athlétisme avant le **Vendredi 04 juin 2021 à Minuit**. **Aucune inscription sur place !**

Les athlètes disputent **au plus un triathlon** tel que défini ci dessous :

En Benjamins :

→ Généraliste : 1 course, 1 saut et 1 lancer

En Minimes :

→ Généraliste : 1 course, 1 saut et 1 lancer

→ Orienté (a) : 1 course et 2 concours (2 sauts ou 2 lancers)

→ Orienté (b) : 1 concours et 2 courses (de familles différentes)

ATTENTION : 4 essais sur les concours.

Perche et hauteur : élimination après 3 échecs consécutifs

- Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon les quotas suivants :
 - Moins de 5 athlètes : 1 juge
 - 5 à 9 athlètes : 2 juges
 - 10 à 14 athlètes : 3 juges
 - 15 à 19 athlètes : 4 juges
 - 20 à 29 athlètes : 5 juges
 - Plus de 30 athlètes : 6 juges
- **Les inscriptions des juges** sont à effectuer sur le site du Comité Indre-et-Loire d'Athlétisme, avant le **Vendredi 04 juin 2021 à Minuit**.